

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

N°04

OBJET : **DENOMINATION NOUVELLES VOIES**

| | | | |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|---|
| Nombre de Conseillers en Exercice : 43 | Nombre de Membres Présents : 36 | Nombre de Membres Votants : 43 | Date de la Convocation : 10 décembre 2021. |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|---|

L'an Deux Mille Vingt et un, le seize décembre à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard LARRAT, Maire.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme DENUX, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, M. BÈS, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT, Adjoints

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme PICHARD, Mme BERNARD, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS, M. MARTY, Mme BLANC, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, M. MOLHERAT, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. BIGOT, Mme LARROUX, M. DUTHU, M. MONTAGNE.

EXCUSES : M. LECINA, Mme GASC, Mme GIOVANNETTI, M. OUDDANE, M. BUSTOS, Mme LETAO, Mme KERRINCKX, qui ont donné pouvoir de voter en leur nom respectivement à M. LAREDJ, Mme CHESA, Mme GODEFROY, M. CAMBON, M. AUDIER, Mme MONTUSSAC, M. MONTAGNE conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. JORDAN est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Dans le cadre de la réalisation de nouveaux lotissements, des nouvelles voies ont été créées et doivent être dénommées.

De même, certaines voies de la commune n'ont pas de dénomination.

Messieurs Claude MARQUIE et Martial ANDRIEU ont été sollicités afin de rechercher des noms pour ces voies et ont fait des propositions de dénomination. Ces propositions ainsi que celles soumises par le bureau municipal sont les suivantes:

- **Rue Joséphine Baker** : il s'agit de la voie du centre commercial ROCADEST situé à l'entrée est de Carcassonne.
- **Rue André Saura / Impasse Baptiste Saurel** : ces voies sont situées dans le nouveau lotissement « Les Jardins de Massiot » (Tranches 1 et 2) à Villabé.
- **Impasse Albert Gau** : cette voie est située dans le nouveau lotissement « Le Promontoire du Lac ».
- **Impasse Félicité Pradher** : cette voie est située dans le nouveau lotissement « Villa Saint François ».

La biographie de ces personnes figure en annexe.

Il est demandé au Conseil municipal :

- D'approuver les propositions ci-dessus énoncées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTÉ à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20211216-delib16122104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2021

Affichage : 24/12/2021

